

Thème 5 : Comment l'État peut-il intervenir dans l'économie ?**Chapitre 01 : L'INTERVENTION DE L'ÉTAT****Notions**

- L'État gendarme et l'État-providence.
- L'État et les entreprises publiques, semi- publiques et privées.
- L'interventionnisme et le libéralisme.
- Les dépenses publiques.
- Le déficit public et la dette publique.

Contexte et finalités

Les fonctions de l'État ont progressivement évolué d'un État exerçant une intervention minimale (ordre public, protection du pays, prélèvement des impôts) à un État-Providence combinant des fonctions de régulation et de stabilisation, d'allocation des ressources et de redistribution, ces fonctions étant le plus souvent concomitantes.

La place de l'État peut être appréciée notamment à travers l'importance relative des prélèvements obligatoires dans l'économie (prélèvements obligatoires/PIB), à travers l'identification des domaines et des modalités d'intervention de l'État (par exemple, la protection sociale), et à travers le volume de ses dépenses. Le degré d'intervention de l'État dépend des choix de société réalisés (interventionnisme ou libéralisme).

L'essentiel des ressources des administrations publiques provient des prélèvements obligatoires. Il y a déficit public lorsque les prélèvements obligatoires sont insuffisants pour couvrir les dépenses publiques. Ce déficit nourrit la dette publique.

L'État est également un employeur et gère des monopoles publics (SNCF et RATP par exemple). Il est soumis à des choix de réglementation ou de dérégulation. Certains monopoles publics ont connu une ouverture à la concurrence : c'est notamment le cas des télécommunications après la vente des réseaux hertziens.

Objectifs

- ⇒ Expliquer les différences entre les notions d'État-gendarme et d'État-providence,
- ⇒ Envisager le degré de participation de l'État à l'économie via des entreprises publiques, semi-publiques ou privées ;
- ⇒ Distinguer le déficit public de la dette publique ;

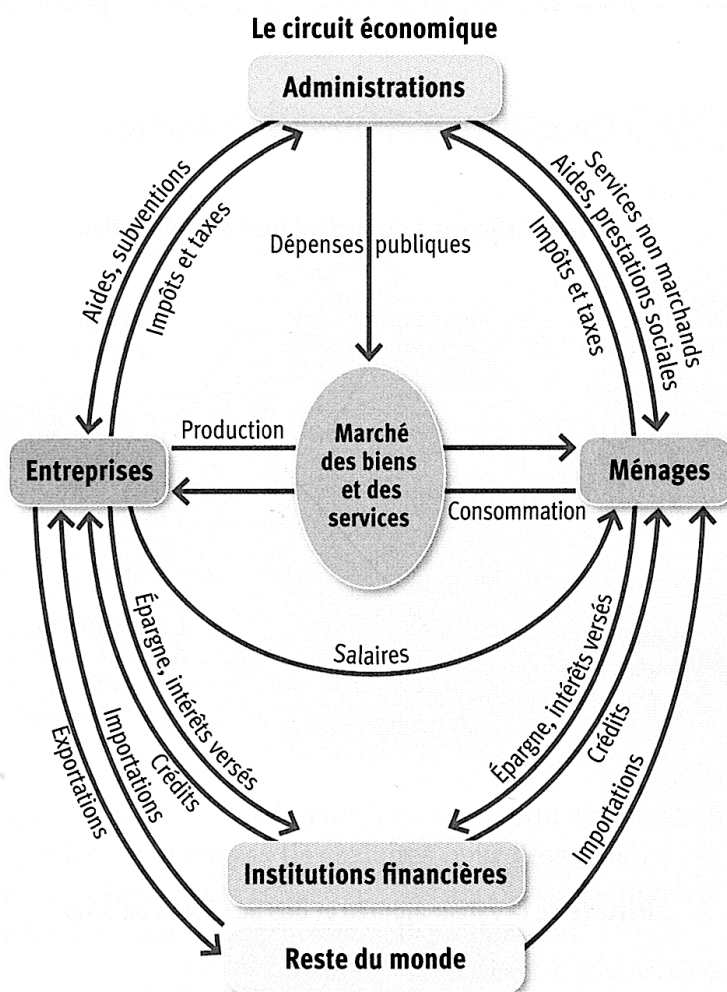
Plan du chapitre

- I. L'État gendarme et l'État-providence.
- II. L'interventionnisme et le libéralisme.
- III. L'État et les entreprises publiques, semi- publiques et privées.
- IV. Les dépenses publiques.
- V. Le déficit public et la dette publique

ZOOM SUR LE ...Circuit économique

François Quesnay, 1694-1774

Médecin et économiste français (Méré 1694 - Versailles 1774), inspirateur de l'école des physiocrates. Il publia en 1758 son œuvre maîtresse, le Tableau économique, où il compare la circulation des biens et services à la circulation du sang dans le corps humain. Le Tableau est la première représentation du circuit économique, de l'interdépendance des activités économiques, des relations entre la production des biens et la répartition des revenus. Quesnay montre comment l'agriculture fournit un « produit net » qui se répartit entre les classes de la société. Pour lui, la terre est la source première de la richesse. En économie, Quesnay défend le libre jeu des lois naturelles. L'école de Lausanne, avec Walras, retrouvera plus tard l'idée d'interdépendance des activités économiques ; la comptabilité nationale et l'analyse des relations industrielles au moyen de tableaux économiques chiffrés sortiront au XXe siècle de la méthode utilisée par Quesnay. L'étude de l'équilibre des quantités globales entre groupes sociaux sera reprise à partir de 1936 par les keynésiens.



On parle de circuit car les flux de biens, services, argent, ne sont pas simplement transmis entre deux personnes, ils suivent un chemin d'acteur en acteur : ainsi, le paiement d'un achat par les ménages à une entreprise permet à celle-ci de rembourser la banque, qui pourra verser des intérêts aux ménages.

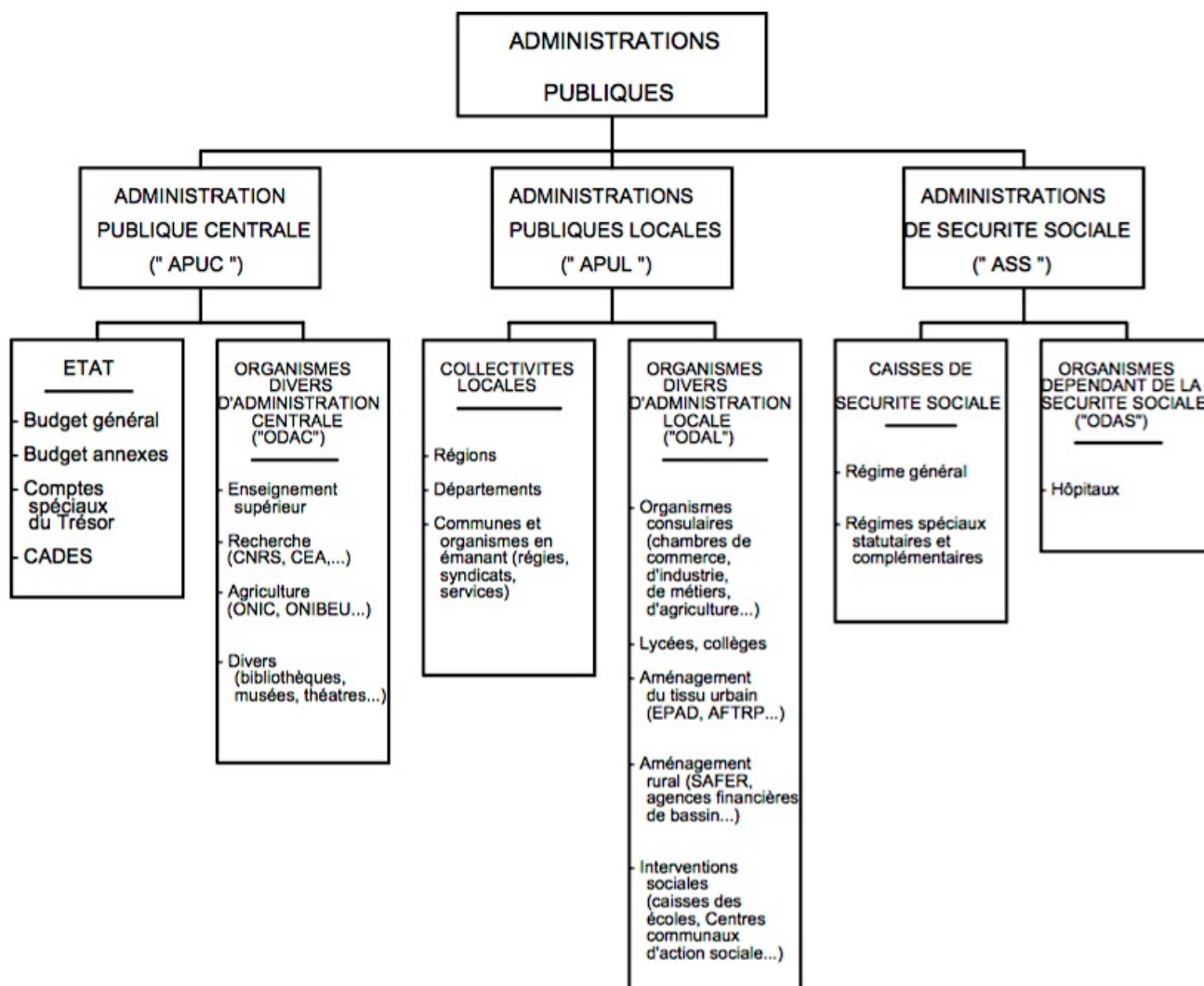
Les banques servent d'intermédiaire entre les ménages et les entreprises : si les ménages ont une épargne, ils peuvent la déposer à la banque, qui va prêter cette épargne aux entreprises. Elles remboursent leurs prêts avec des intérêts dont une partie est versée aux ménages. Les administrations captent par les prélèvements obligatoires une partie des ressources des ménages et des entreprises, mais en échange, elles leur fournissent des services (routes, ponts, sécurité, éducation) et des aides (subventions pour les entreprises, prestations sociales pour les ménages).

ZOOM SUR LES ... APU (Administrations Publiques)

Les APU ont pour fonction principale de produire des services non marchands et leurs ressources principales proviennent des prélèvements obligatoires.

Les APU comprennent :

- les Administrations publiques centrales (APUC) :
 - État
 - Organismes divers d'Administration Centrale (Enseignement supérieur, recherche – CNRS, CEA–, Agriculture –ONIC, ONIBEU–, bibliothèques, musées, théâtres).
- les Administrations publiques locales (APUL)
 - Collectivités locales (régions, départements, communes)
 - Organismes divers d'administration locale
- les Administrations de sécurité sociale (ASS ou ASSO) :
 - Régimes d'Assurance sociale
 - Organismes dépendant des Assurances sociales



I. L'État gendarme et l'État-providence.

Vidéo : A quoi sert l'État dans une économie de marché ? (Décod'éco – Luni)

<https://www.youtube.com/watch?v=9fcAlisq3Lg>

- 1) En vous appuyant sur la vidéo, relevez les grandes missions assurées par l'État-gendarme et l'État-providence.
- 2) Identifier et présenter les fonctions de l'État en partant de la typologie de Musgrave.

II. L'interventionnisme et le libéralisme.

Le rôle de l'État, c'est-à-dire l'ensemble des collectivités publiques nationales, dans l'économie d'un pays fait depuis longtemps l'objet de controverses entre économistes, selon qu'ils sont plutôt favorables à un État neutre ou, au contraire, à un État interventionniste, fortement impliqué dans les sphères économique et sociale.

Au début du XIXe siècle, en réaction à l'absolutisme royal, les économistes libéraux dits « classiques », comme Adam Smith, ne prêtaient à l'État, pour l'essentiel, que des fonctions régaliennes (diplomatie, sécurité extérieure et intérieure, justice). Le marché tendant naturellement à s'autoréguler, le « laisser-faire, laisser-passer », sous l'égide d'un État protecteur de la libre concurrence, et donc la suppression des barrières aux échanges et à la libre concurrence, devaient conduire à une répartition optimale des ressources.

vie-publique.fr , 16 avril 2018 © DILA.

- 3) Différencier le libéralisme économique de l'interventionnisme.

Avant les années 1930, les économistes avaient tendance à considérer l'économie comme autorégulatrice : ils pensaient que l'action de la main invisible pouvait corriger des problèmes tels que le chômage, et que les tentatives de l'État pour améliorer les performances de l'économie étaient au mieux inefficaces, et devaient probablement détériorer la situation.

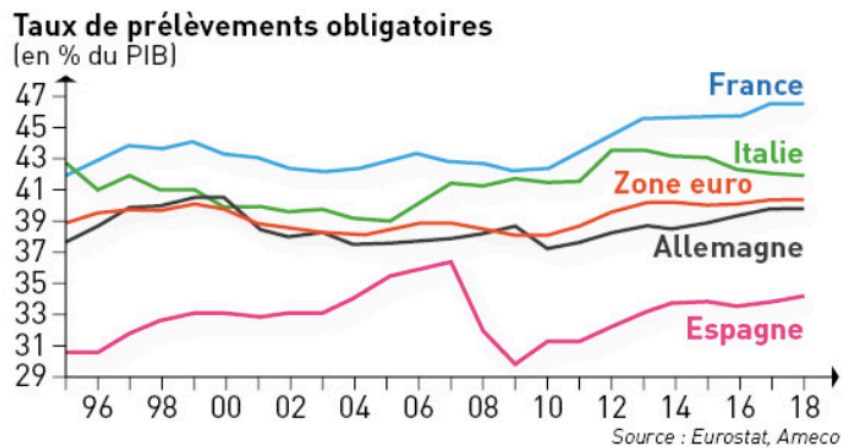
La Grande Dépression bouleversa tout ceci. L'ampleur même de la catastrophe, qui laissa un quart de la population active américaine sans emploi et menaça la stabilité politique de nombreux pays généra une demande d'intervention. Selon l'analyse keynésienne, une

économie en dépression est le résultat d'une dépense inadéquate c'est-à-dire d'une dépense trop faible pour engendrer une production suffisante et embaucher toute la population active. Par ailleurs Keynes¹ pensait que l'intervention publique pouvait venir en aide à une économie déprimée par le biais de politiques conjoncturelles relançant la demande : baisse des taux d'intérêt, hausse des dépenses publiques, baisse des impôts pour augmenter l'investissement et la consommation. De manière générale, Keynes imposa l'idée que la gestion de l'économie était de la responsabilité de l'État.

D'après P. Krugman et R. Wells, *Macroéconomie*, De Boeck Supérieur, 2009

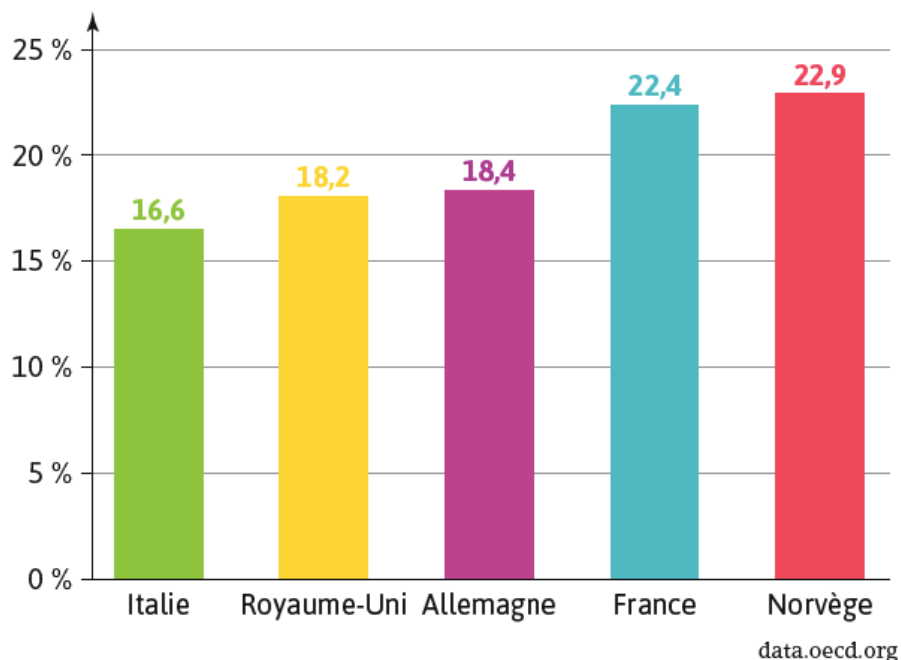
- 4) Que signifie l'expression « main invisible » ?
- 5) Expliquer le passage souligné.
- 6) Quelle est, pour Keynes, la cause principale d'une dépression ?
- 7) Pourquoi la baisse des taux d'intérêt et la hausse des dépenses publiques peuvent-elles augmenter la demande ?
- 8) Identifier quelle place les libéraux donnent-ils à l'État ? Pourquoi ?
- 9) Compléter le tableau ci-dessous, selon que les actions proposées relèvent d'une conception libérale ou interventionniste.

	Libéralisme	Interventionnisme
Augmentation du Smic		
Diminution des impôts		
Augmentation des prestations sociales		
Privatisation des entreprises publiques		
Baisse des subventions publiques		



- 10) Identifier l'indicateur qui est retenu pour mesurer l'intervention publique ? Comment celle-ci a-t-elle évolué depuis 1995 dans les pays de la zone euro ?
- 11) Comparer le poids de l'État en France en 2018 par rapport aux autres pays européens.

La part des administrations publiques dans la valeur ajoutée en 2018



- 12) Interpréter le chiffre 22,4 correspondant à la situation de la France
- 13) Montrez, pour les différents pays présentés, l'importance de la part des administrations publiques dans la valeur ajoutée.

III. L'État et les entreprises publiques, semi- publiques et privées.

Des entreprises publiques... Oui, mais pour quoi faire ? Certains juristes proposent comme simple définition d'une entreprise publique la possession par l'État de plus de 50 % du capital d'une entreprise. Privatiser signifierait alors simplement passer sous ce seuil. Or, [...] l'État est à des niveaux de participation extrêmement variés dans des entreprises, de 100 % pour la SNCF à 15 % dans des entreprises de l'aéronautique [...]. [C]e taux permet un contrôle effectif des entreprises, notamment en vue du maintien de leur centre de décision en France. [...]

Un a priori courant associe entreprise publique et service public. C'est en partie trompeur car des entreprises privées sous concession peuvent mener des missions de service public. Cependant, plus largement, les entreprises publiques ont été conçues, en particulier après la Seconde Guerre mondiale, comme des outils de politique publique. EDF devait assurer l'électrification du pays, la SNCF les transports bon marché, ou encore les entreprises de défense l'indépendance technologique et militaire du pays. Ces enjeux de politiques publiques sont multiples : technologiques, militaires, sociaux, territoriaux, économiques. Opposer des objectifs d'ordre purement économique à des objectifs non économiques qui seraient ceux des entreprises publiques n'a pas grand sens : assurer l'approvisionnement en électricité bon marché constitue autant un enjeu économique que social et d'aménagement du territoire. [...].

Face aux nouveaux défis posés par la crise écologique en devenir, de nouvelles ambitions de politiques publiques pourraient être envisagées par l'État propriétaire d'entreprises. Alors que les entreprises privées font chaque jour preuve de leur incapacité à être de réels moteurs d'une transformation écologique, les entreprises publiques pourraient s'en voir confier le soin. Scott Viallet-Thévenin et Hadrien Coutant, La Tribune, 30 juillet 2018

- 14) Analyser la place de l'État dans l'économie française.
- 15) Rappeler la différence entre une entreprise publique, semi-publique et privée.
- 16) Justifier l'utilité des entreprises publiques.

Le secteur public, par opposition au secteur privé, désigne l'État au sens large et comprend les entreprises publiques. L'État peut exercer une influence en participant à l'activité économique des entreprises publiques. Mais comment ?

Une entreprise publique est une entreprise dont le capital est détenu majoritairement par l'État. Depuis le milieu des années 1980, le nombre d'entreprises publiques, de même que leurs effectifs salariés, a été réduit de plus de la moitié. En 1985, un salarié sur cinq travaillait dans une entreprise publique, contre moins d'un sur dix aujourd'hui. C'est la politique d'ouverture à la concurrence, d'inspiration libérale, qui a conduit ces dernières années à des privatisations d'entreprises publiques, c'est-à-dire à un désengagement de l'État. Par exemple, les entreprises ci-dessous étaient toutes des entreprises publiques auparavant.

% du capital détenu par l'État en 2017	
SNCF	100 %
RATP	100 %
EDF	84 %
La Poste	74 %
Engie	24 %
Renault	15 %
Air France	14 %
Orange	13 %

Source : Insee

- 17) Comment l'État participe-t-il à l'activité de production ?
 18) Comment se traduit le désengagement de l'État dans les entreprises ?

Nationalisations *versus* privatisations :

Pour les partisans des nationalisations, l'État, en devenant entrepreneur, peut mieux réguler l'activité économique, devenant ainsi un acteur essentiel dans des secteurs jugés stratégiques (banques, industrie de l'armement, nucléaire...). Cela lui permet notamment de contrôler certaines restructurations industrielles et de garantir des services de qualité à des prix identiques pour tous les usagers (électricité, gaz, téléphone...).

Mais le rôle des entreprises publiques dans l'économie est souvent contesté. Leur capital étant garanti par l'État-actionnaire, elles n'ont pas toujours le même souci de rentabilité que les entreprises privées. Elles bénéficient parfois d'une position dominante ou même d'une situation de monopole dans leur secteur, ce qui peut fausser la libre concurrence. La concurrence favorise en général une baisse des prix. L'ouverture à la concurrence des lignes aériennes a ainsi permis des baisses importantes des tarifs, de même pour le secteur des télécommunications. En revanche, la privatisation du transport ferroviaire s'est accompagnée au Royaume-Uni d'une hausse importante du prix des billets. D'un point de vue budgétaire, les privatisations d'entreprise engendrent des ressources exceptionnelles pour l'État et peuvent contribuer à réduire la dette publique.

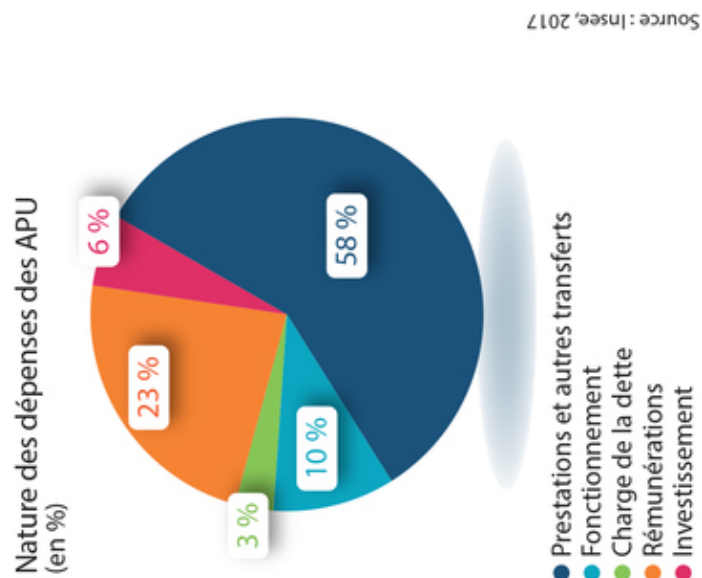
economie.gouv.fr

- 19) Mettre en évidence les risques associés à l'existence d'entreprises publiques dans une économie.
 20) Résumer les arguments en faveur de l'ouverture à la concurrence et de la privatisation.

IV. Les dépenses publiques.

Le niveau élevé de la dépense publique en France s'explique par une forte socialisation de la dépense, comme en atteste **le poids important des prestations sociales : 58 % de la dépense publique**, notamment au titre de la vieillesse, de la maladie et de l'invalidité, de la famille, du chômage, des dépenses de santé. [NDLR : les prestations sociales sont versées par différentes APU : par exemple, Pôle emploi verse les allocations chômage, la mairie des aides de la ville et la CAF les allocations familiales.] Les dépenses de fonctionnement et de rémunérations représentent quant à elles un tiers de la dépense publique, les dépenses d'investissement, seulement 6 %, et la charge d'intérêts (charge de la dette) (intérêts liés à la dette publique) payés par les administrations publiques 3 %.

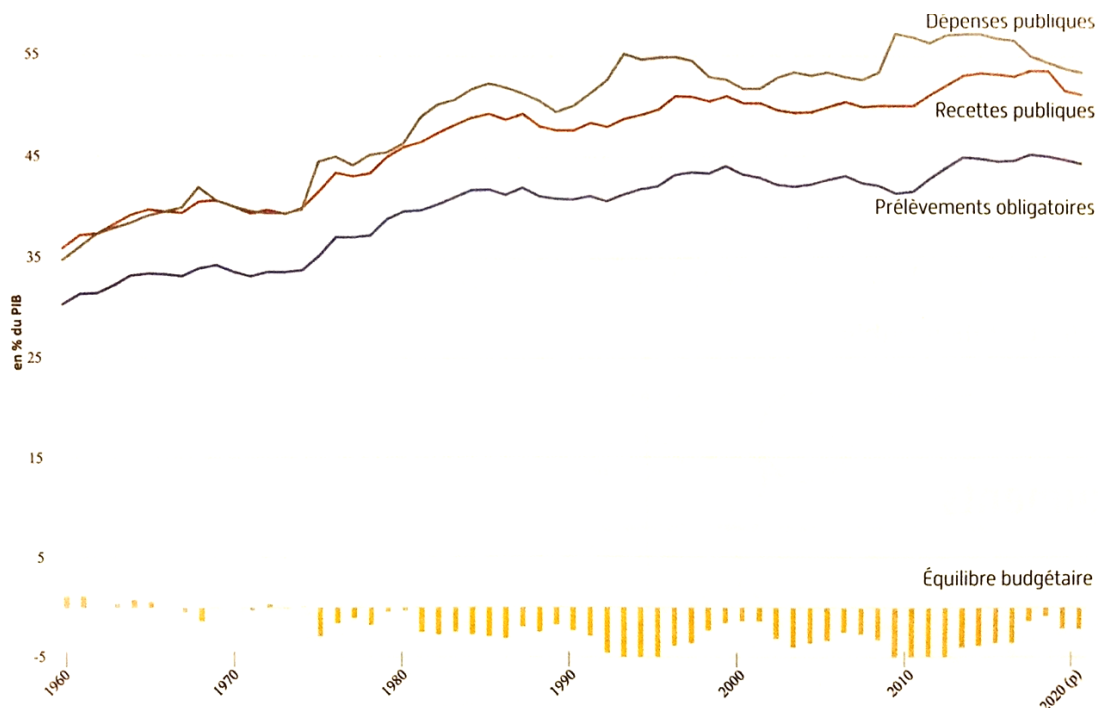
www.performance-publique.budget.gouv.fr



- 21) Quelles sont les deux composantes d'un budget ?
 22) Quelles mesures du budget 2020 vont affecter directement le budget de l'État ? Pour chacune d'elles, vous indiquerez si elles impactent les dépenses ou les recettes.

Baisse de l'impôt sur le revenu	
Hausse de l'allocation de solidarité aux personnes âgées	
Baisse de la taxe d'habitation	
Revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés	

- 23) Classer les postes de dépenses publiques par ordre d'importance décroissant.
 24) D'où proviennent les recettes publiques ? À qui sont-elles versées ?
 25) Quelle est la différence entre un impôt et une cotisation sociale ?



- 26) Faire le lien entre prélèvements obligatoires, recettes publiques et dépenses publiques.
 27) Analyser l'évolution des recettes et des dépenses publiques en France depuis 1960.
 28) Juger les effets de ces évolutions sur l'équilibre budgétaire de l'État.

Vidéo : L'élaboration du budget de l'Etat (Dessine-moi l'éco)

<https://www.youtube.com/watch?v=TQkuaDfjmyU>

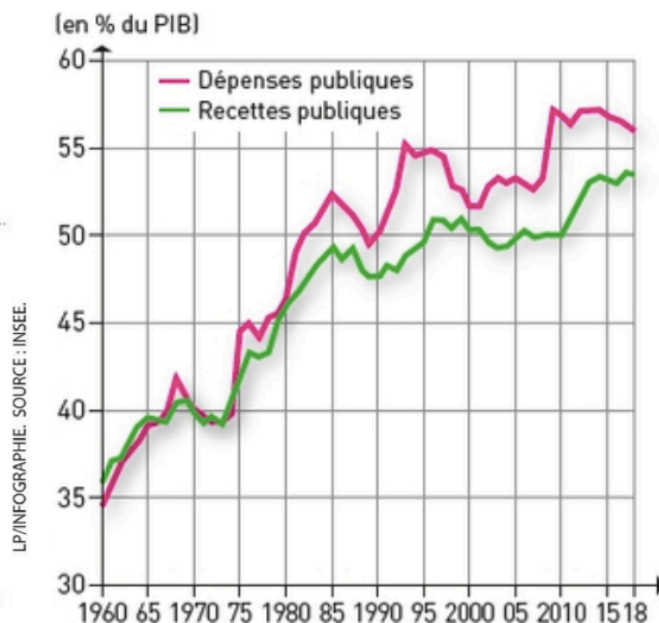
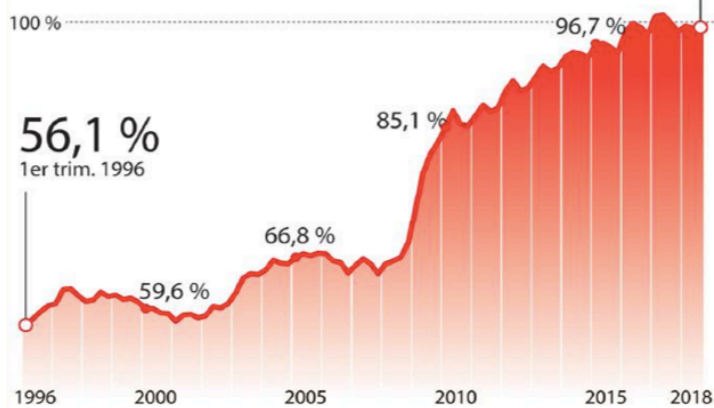
- 29) Quelle conception de l'État est retenue dans la vidéo : l'État au sens strict (administration centrale) ou bien l'État au sens large (en tant qu'administrations publiques) ?
 30) Qu'entend-on par recettes fiscales ?
 31) Quelles sont les quatre grandes catégories de dépenses de l'État ?

Mise à jour budget de l'État : <https://www.budget.gouv.fr/budget-etat>
<https://www.budget.gouv.fr/documentation/documents-budgetaires/exercice-2022>

V. Le déficit public et la dette publique

Évolution de la dette publique française

En pourcentage du PIB



INSEE 2019

Le déficit public et la dette publique en France (Insee, mai 2019)

En % du PIB	2015	2016	2017	2018
Recettes publiques	53,2	53,1	53,6	53,5
Dépenses publiques	56,8	56,6	56,4	56
Déficit public	-3,6	-3,5	-2,8	-2,5
Dette publique	95,6	98	98,4	98,4

- 32) Comment ont évolué les dépenses et les recettes publiques depuis 60 ans ? Calculez leurs taux d'évolution respectifs.
- 33) Que peut-on dire de l'évolution de l'intervention de l'État en France au regard des indicateurs ?
- 34) Les finances publiques sont-elles équilibrées depuis 60 ans ?
- 35) Pourquoi dit-on qu'un déficit public alimente la dette publique ?
- 36) Retrouvez le calcul du déficit public en pourcentage du PIB de 2018.
- 37) Comment évolue le déficit public depuis 2015 ? et la dette publique ?
- 38) Mettez en évidence le lien entre déficit public et dette publique.
- 39) Expliquez la phrase suivante : « En 2018, la dette publique représentait 99,3 % du PIB. »